Publication électronique : le 3 Octobre 2025



Accusé de réception en préfecture 062-226200012-20251003-02-2025-AR Date de télétransmission : 03/10/2025 Date de réception préfecture : 03/10/2025

Pôle ressources et accompagnement Mission suivi des dossiers réservés

### **DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS**

# ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

# Arrêté n°02/2025 portant organisation des services départementaux

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 3221-3;

Vu la délibération du Conseil départemental en date du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant élection de monsieur Jean-Claude Leroy en qualité de Président du Conseil départemental ;

Vu l'arrêté n°01/2025 en date du 17 juin 2025 portant organisation des services départementaux;

Vu les avis émis par le comité social territorial lors de ses réunions des 7 février 2024, 7 juin 2024 et 12 septembre 2025 ;

Sur proposition de madame la Directrice générale des services ;

Le Président du Conseil départemental,

### ARRÊTE :

## Article 1:

Sous l'autorité du Président du Conseil départemental du Pas-de-Calais, les services du Département sont organisés comme suit :

- le cabinet du Président du Conseil départemental ;
- l'inspection générale ;
- la direction générale des services.

## Article 2:

L'organisation du cabinet du Président du Conseil départemental est précisée par le titre I du présent arrêté.

L'organisation de l'inspection générale est précisée par le titre II du présent arrêté.

L'organisation de la direction générale des services est précisée par les titres III à VII du présent arrêté.

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental dans les deux mois suivant sa notification ou son affichage et/ou publication électronique. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux ; auprès du tribunal administratif de Lille ; dans le même délai ; ou le cas échéant ; dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

## <u>Titre I Le cabinet du Président du Conseil départemental</u>

### Article 3:

Le cabinet est dirigé par le directeur de cabinet et est composé de la manière suivante :

- bureau des relations presse ;
- le chef de cabinet, qui a sous son autorité :
  - √ le service du protocole ;
  - ✓ le service sécurité ;
  - √ la cellule accueil;
  - √ le bureau des relations publiques ;
  - √ le bureau gestion des transports élus ;
- > le bureau des interventions et des courriers du Président ;
- les chargés de mission.

# Titre II L'inspection générale

### Article 4:

L'inspection générale est placée sous l'autorité du Président du Conseil départemental.

# Titre III La direction générale des services

### Article 5:

La direction générale des services est constituée des entités suivantes :

- direction de l'assemblée et des élus, organisée ainsi :
  - √ coordination d'appui aux élus ;
  - √ coordination de l'assemblée départementale ;
- direction de la communication, organisée ainsi :
  - √ service conception rédaction ;
  - ✓ service création et réalisation, qui regroupe :
    - bureau hors média ;
    - bureau des outils numériques ;
    - bureau de la création et de la réalisation graphique ;
  - ✓ bureau administratif et financier ;
- direction du conseil et de la conduite du changement, organisée ainsi :
  - ✓ mission management des risques ;
  - ✓ mission communication interne;
  - ✓ mission relations aux usagers et aux citoyens;
- mission audit et contrôle internes ;
- > un pôle fonctionnel : le **pôle ressources et accompagnement** ;
- trois pôles opérationnels: le **pôle aménagement et développement territorial**, le **pôle réussites citoyennes** et le **pôle solidarités**.

# Titre IV Le pôle ressources et accompagnement

# Article 6:

Le pôle ressources et accompagnement est constitué des entités suivantes :

- mission déontologie ;
- > mission développement de l'information et de l'ingénierie documentaire, organisée ainsi :
  - ✓ service des ressources documentaires et des publics ;
  - ✓ service développement du numérique et prestations électroniques ;
  - ✓ bureau du suivi des acquisitions et des collections;
- mission gestion de la donnée et RGPD;
- mission suivi des dossiers réservés ;
- direction des achats et de l'accompagnement juridique, organisée ainsi :
  - ✓ service support administratif et budgétaire, qui regroupe :
    - bureau de la gestion des achats ;
  - ✓ service de la commande publique pôle aménagement et développement territorial, qui regroupe :
    - bureau de la commande publique zone littorale ;
    - bureau de la commande publique zone centre ;
  - ✓ service de la commande publique pôles ressources, solidarités et réussites citoyennes;
  - ✓ service accompagnement juridique pôle solidarités ;
  - ✓ service accompagnement juridique pôles ressources, aménagement et réussites citoyennes ;
- direction des moyens généraux, organisée ainsi :
  - ✓ service de la gestion des transports et du parc des véhicules, qui regroupe :
    - bureau de l'organisation des transports ;
    - bureau de l'atelier du garage départemental ;
  - ✓ service des moyens logistiques, qui regroupe :
    - bureau du courrier départemental ;
    - bureau de l'imprimerie départementale ;
  - ✓ service du restaurant administratif (budget annexe);
  - ✓ service accueil et orientation ;
  - ✓ service de la vie quotidienne ;
- direction des finances, organisée ainsi :
  - ✓ direction déléguée au budget, comprenant :
    - service de la préparation budgétaire et de la gestion de la dette ;
    - service exécution budgétaire, qui regroupe :
      - bureau recettes ;
      - bureau fiabilité des comptes ;
      - centre facturier :
    - unité déconcentrée finances du pôle solidarités, qui regroupe :
      - bureau du budget et de la comptabilité de l'autonomie et de la santé :
        - section prestations d'aides à domicile personnes âgées ;
        - section prestations d'hébergement personnes âgées et personnes handicapées;
        - section prestations d'aides à domicile personnes handicapées ;
      - bureau du budget et de la comptabilité de l'enfance famille et de l'insertion :
        - section comptabilité enfance famille ;
        - section comptabilité insertion professionnelle ;

- section comptabilité action sociale ;
- unité déconcentrée finances du pôle aménagement et développement territorial, qui regroupe :
  - section aménagement et mobilités ;
  - section patrimoine immobilier;
- unité déconcentrée finances autres domaines ;
- ✓ mission administration du logiciel financier;
- ✓ mission évaluation des politiques publiques et prospective ;
- ✓ mission pilotage FSE et projets ;
- ✓ mission coopération européenne et internationale;
- ✓ mission EPOA et contrôle de gestion ;

## direction des ressources humaines, organisée ainsi :

- ✓ mission du dialogue social;
- ✓ direction adjointe développement RH, qui regroupe :
  - mission accompagnement des transitions professionnelles ;
  - mission transformation managériale et développement des compétences ;
  - service recrutement mobilité formation pôle solidarités ;
  - \* service recrutement mobilité formation pôle aménagement et développement territorial, pôle réussites citoyennes, pôle ressources et accompagnement autres directions ;
  - service santé au travail, handicap et maintien à l'emploi ;
  - service prévention des risques professionnels et des RPS ;
- √ direction adjointe pilotage et administration RH, qui regroupe :
  - service gestion administrative et rémunération ;
  - \* service carrière, temps de travail et conseil juridique, qui comprend :
    - mission carrière, retraite, droits et obligations ;
    - mission gestion des temps de travail ;
    - mission gestion de la maladie, des accidents et de la protection sociale ;
  - service pilotage des ressources, qui comprend :
    - mission pilotage budgétaire et financier ;
    - mission pilotage des effectifs et des données sociales ;
    - mission administration des logiciels ressources humaines et commande publique ;

## direction des services numériques, organisée ainsi :

- ✓ cellule d'appui administrative, budgétaire, comptable et référentiel SI;
- ✓ service sécurité, urbanisation et valorisation des données ;
- ✓ service accompagnement au développement numérique ;
- ✓ service d'assistance de proximité et numérique éducatif, qui regroupe :
  - bureau support aux services numériques et assistance aux élus ;
  - bureau ingénierie et maintenance du poste de travail ;
  - bureau téléphonie services départementaux et collèges ;
- ✓ service architecture systèmes et réseaux numériques, qui regroupe :
  - bureau intégration logiciels et exploitation ;
- √ service solutions numériques, qui regroupe :
  - bureau centre de service SI Social .

# Titre V Le pôle aménagement et développement territorial

### Article 7:

Le pôle aménagement et développement territorial est constitué des entités suivantes :

- secrétariat général du pôle aménagement et développement territorial, organisé ainsi :
  - ✓ direction adjointe du secrétariat général du pôle aménagement et développement territorial;
  - √ service de la valorisation de la propriété départementale, qui regroupe :

- bureau foncier;
- bureau de la conservation du domaine public ;
- √ service du pilotage, qui regroupe :
  - bureau conseil juridique ;
  - bureau de la maîtrise des processus ;
- √ mission ressources humaines;
- ✓ mission port d'Etaples ;
- > direction accompagnement des territoires, organisée ainsi :
  - ✓ chef de projet mécénat ;
  - ✓ mission ingénierie ;
  - ✓ mission politiques publiques partenariales et prospective ;
  - ✓ mission Canal Seine Nord Europe;
  - ✓ mission économie sociale et solidaire ;
- direction opération Grand Site de France, organisée ainsi :
  - ✓ mission Grand Site des Deux-Caps;
  - √ maison du Site des Deux-Caps;
- laboratoire départemental d'analyses (budget annexe), qui a rang de direction, organisé ainsi :
  - √ service administratif et financier;
  - √ service de la santé animale ;
  - ✓ service de la microbiologie, prélèvement ;
  - √ service de la chimie ;
- > direction de la mobilité et du réseau routier, organisée ainsi :
  - √ direction adjointe de la mobilité et du réseau routier;
  - ✓ service du pilotage et de la programmation, qui regroupe :
    - bureau des achats ;
    - bureau du budget routier ;
  - ✓ service des ouvrages d'art, qui regroupe :
    - bureau de la maintenance des ouvrages d'art ;
    - bureau des ouvrages d'art neufs ;
  - √ service mobilité et maîtrise d'ouvrage, qui regroupe :
    - bureau des politiques de mobilité ;
    - bureau d'appui à la maîtrise d'ouvrage ;
  - ✓ service études et travaux, qui regroupe :
    - bureau des méthodes ;
  - ✓ service de l'exploitation et de la sécurité routière, qui regroupe :
    - bureau de la sécurité routière et des équipements ;
    - bureau de l'exploitation ;
  - ✓ service de la maintenance et ressources du réseau routier, qui regroupe :
    - bureau du patrimoine routier ;
    - bureau du matériel :
      - atelier Arras :
        - équipe de maintenance 1 ;
        - équipe de maintenance 2 ;
      - magasin Arras ;
      - atelier Saint Martin Boulogne;
    - bureau des activités en régie :
      - unité travaux groupe Nord ;
      - unité travaux groupe Sud ;
      - unité équipements de la route ;
      - unité travaux de réparation de la route ;

- direction de l'immobilier, organisée ainsi :
  - √ direction adjointe de l'immobilier, qui regroupe :
    - bureau finances gestion ;
    - \* cellule amiante;
  - ✓ service immobilier départemental, qui regroupe :
    - cellule gestion immobilier;
    - cellule administration contrats;
  - ✓ service innovation énergie, qui regroupe :
    - bureau exploitation sécurité et technique du siège :
      - cellule sécurité ;
  - ✓ service études et programmes, qui regroupe :
    - bureau bâtiments ;
    - bureau collèges ;
  - ✓ service grands travaux;
  - ✓ service maintenance du patrimoine, qui regroupe :
    - bureau soutien expertise aux territoires;
    - bureau maintenance des bâtiments :
      - atelier siège ;
      - centre de maintenance des bâtiments de Saint-Augustin ;
      - centre de maintenance des bâtiments de Saint-Etienne-au-Mont ;
      - centre de maintenance des bâtiments de Dainville ;
      - centre de maintenance des bâtiments d'Houdain ;
- > direction du développement, de l'aménagement et de l'environnement, organisée ainsi :
  - √ direction adjointe du développement, de l'aménagement et de l'environnement ;
  - ✓ mission attractivité tourisme ;
  - √ service préservation des ressources et du climat ;
  - ✓ service aménagement, espaces naturels et itinérance ;
  - ✓ service développement territorial.

Au nombre de sept, les maisons du Département aménagement et développement territorial se répartissent sur le territoire géographique départemental, comme suit :

- > maison du Département aménagement et développement territorial de l'arrageois, organisée ainsi :
  - ✓ unité routes et mobilités ;
  - ✓ unité immobilier ;
  - √ unité aménagement et animation territoriale ;
  - √ unité études et ressources ;
- maison du Département aménagement et développement territorial de l'artois, organisée ainsi :
  - ✓ unité routes et mobilités ;
  - ✓ unité immobilier ;
  - ✓ unité aménagement et animation territoriale ;
  - √ unité études et ressources ;
- maison du Département aménagement et développement territorial de l'audomarois, organisée ainsi :
  - ✓ unité routes et mobilités ;
  - ✓ unité immobilier ;
  - ✓ unité aménagement et animation territoriale :
  - √ unité études et ressources ;

- maison du Département aménagement et développement territorial du boulonnais, organisée ainsi :
  - ✓ unité routes et mobilités ;
  - √ unité immobilier ;
  - √ unité aménagement et animation territoriale ;
  - √ unité études et ressources ;
- maison du Département aménagement et développement territorial du calaisis, organisée ainsi :
  - ✓ unité routes et mobilités ;
  - ✓ unité immobilier :
  - ✓ unité aménagement et animation territoriale ;
  - √ unité études et ressources ;
- maison du Département aménagement et développement territorial de Lens-Hénin, organisée ainsi :
  - ✓ unité routes et mobilités ;
  - √ unité immobilier ;
  - √ unité aménagement et animation territoriale ;
  - √ unité études et ressources ;
- maison du Département aménagement et développement territorial du montreuilloisternois, organisée ainsi :
  - ✓ unité routes et mobilités :
  - √ unité immobilier ;
  - √ unité aménagement et animation territoriale ;
  - ✓ unité études et ressources.

# Titre VI Le pôle réussites citoyennes

### Article 8:

Le pôle réussites citoyennes est constitué des entités suivantes :

- > secrétariat général du pôle réussites citoyennes ;
- mission jeunesse et citoyenneté ;
- direction de l'éducation et des collèges, organisée ainsi :
  - √ chargés de mission éducation :
  - √ service administratif et financier ;
  - ✓ service accompagnement des métiers, qui regroupe :
    - bureau gestion et adaptation des effectifs ;
    - bureau cadre de vie professionnelle ;
    - mission proximité et accompagnement des équipes ;
  - √ service restauration scolaire;
  - ✓ service réussites éducatives et prospectives, qui regroupe :
    - bureau prospectives et équipements numériques ;
    - bureau animation éducative et partenariats ;
- direction des sports, organisée ainsi :
  - ✓ service ressource administratif financier, qui regroupe :
    - \* cellule surveillance et entretien maison des sports ;
  - ✓ service partenariats et pratiques sportives ;

- > direction des affaires culturelles, organisée ainsi :
  - ✓ bureau administratif et financier ;
  - ✓ direction adjointe du développement culturel et du patrimoine, qui regroupe :
    - service du développement culturel;
    - service du patrimoine et des biens culturels ;
  - √ direction adjointe de la lecture publique, qui regroupe :
    - médiathèque départementale site de Dainville ;
    - \* médiathèque départementale site de Lillers ;
    - \* médiathèque départementale site de Wimereux :
- direction de l'archéologie, organisée ainsi :
  - √ service d'archéologie préventive ;
  - ✓ service de la conservation et des publics ;
- direction des archives départementales, organisée ainsi :
  - ✓ cellule d'appui ;
  - √ service des archives contemporaines;
  - ✓ service des classements et de la conservation ;
  - √ service des publics ;
  - √ mission projets transversaux;
  - ✓ service des technologies de l'information et de la communication ;
- > direction du château d'Hardelot et de l'événementiel, organisée ainsi :
  - ✓ service des publics
  - ✓ direction adjointe de l'événementiel, qui regroupe :
    - service technique événementiel;
    - service études et conceptions ;
  - ✓ direction adjointe du château d'Hardelot centre culturel de l'entente cordiale, qui regroupe:
    - service administratif et financier gestion du site ;
    - service spectacle vivant;
    - \* service conservation et valorisation du patrimoine

# Titre VII Le pôle solidarités

### Article 9:

Le pôle solidarités est constitué des entités suivantes :

- secrétariat général du pôle solidarités, organisé ainsi :
  - ✓ secrétariat général adjoint du pôle solidarités, organisé ainsi :
    - mission de soutien et d'accompagnement des professionnels du pôle ;
    - mission du pilotage des ressources :
  - ✓ mission appui aux politiques de solidarité;
  - ✓ mission pilotage administratif et financier :
  - ✓ mission de pilotage du système d'information social ;
- direction de l'autonomie et de la santé, organisée ainsi :
  - ✓ service des dynamiques territoriales, qui regroupe :
    - mission pilotage territorial de l'offre médico-sociale ;
    - mission ingénierie des politiques autonomie ;
  - ✓ service de l'aide sociale, qui regroupe :
    - mission domicile;
    - mission établissement ;
    - mission d'appui ;
  - ✓ service du pilotage et d'appui autonomie, qui regroupe :
    - mission expertise juridique et récupération ;

- mission appui, prospective et projets transversaux ;
- ✓ service de la qualité et des financements, qui regroupe :
  - mission des financements de l'offre autonomie ;
  - mission de la qualité et de l'accompagnement de l'offre autonomie ;
- ✓ service santé publique et prévention, qui regroupe :
  - mission prévention, appui et expertise ;
  - mission accès à la santé;

# > direction des politiques d'inclusion durable, organisée ainsi:

- ✓ service RSA, coordination et pilotage budgétaire :
  - mission allocation contrôle;
  - mission de pilotage du RSA et inclusion des jeunes ;
- √ service insertion et emploi, qui regroupe:
  - mission pilotage des dispositifs d'insertion ;
  - mission insertion par l'emploi ;
- ✓ service des politiques sociales du logement et de l'habitat, qui regroupe:
  - mission accompagnement au logement autonome ;
  - mission des dynamiques logement-habitat ;

# > direction de l'enfance et de la famille, organisée ainsi :

- ✓ mission conseillers techniques opérationnels;
- ✓ service évaluation et régulation, qui regroupe :
  - bureau cellule recueil informations préoccupantes ;
  - bureau soutien des accueils immédiats et des parcours spécifiques ;
  - mission transport et dispositifs spécifiques ;
- ✓ service départemental de la coordination des politiques enfance et famille, qui regroupe :
  - bureau observation et pilotage des dispositifs ;
- √ service départemental de l'adoption et accès aux origines, qui regroupe :
  - mission pilotage et accompagnement des projets de vie ;
  - bureau agréments et adoption internationale et nationale ;
  - bureau de l'accès aux origines ;
- ✓ service départemental de protection maternelle et infantile, qui regroupe :
  - service départemental adjoint de protection maternelle et infantile :
    - bureau coordination appui et accueils collectifs ;
    - mission prévention petite enfance ;
    - bureau agrément et accueil du jeune enfant :
      - mission évaluation agrément assistants familiaux ;
  - mission prévention maternité et parentalité ;
  - mission centre de santé sexuelle :
    - antenne territoriale du centre de santé sexuelle de l'arrageois ;
    - antenne territoriale du centre de santé sexuelle de l'artois ;
    - antenne territoriale du centre de santé sexuelle de l'audomarois ;
    - antenne territoriale du centre de santé sexuelle du boulonnais ;
    - antenne territoriale du centre de santé sexuelle du calaisis ;
    - antenne territoriale du centre de santé sexuelle de Lens-Liévin ;
    - antenne territoriale du centre de santé sexuelle d'Hénin-Carvin ;
    - antenne territoriale du centre de santé sexuelle du montreuillois ;
    - antenne territoriale du centre de santé sexuelle du ternois ;
- ✓ service départemental de l'accueil familial, qui regroupe :
  - bureau recrutement et formation des assistants familiaux :
  - bureau gestion de carrière des assistants familiaux :
- √ service départemental des établissements et services médico-sociaux, qui regroupe :
  - mission d'appui, qualité et inspection ;
- ✓ service départemental mineurs non accompagnés, qui regroupe :
  - mission suivi du parcours des mineurs non accompagnés ;
  - mission appui et expertise.

Au nombre de neuf, les maisons du Département solidarité se répartissent sur le territoire géographique départemental, comme suit et se composent de la manière suivante :

# > maison du département solidarité de l'arrageois, organisée ainsi :

- √ service local inclusion sociale et logement;
- ✓ maison de l'autonomie de l'arrageois, qui regroupe :
  - mission évaluation ;
  - mission soutien à l'autonomie ;
- √ service territorial de protection maternelle et infantile de l'arrageois ;
- √ secteur aide sociale à l'enfance de l'arrageois ;
- ✓ service local allocation insertion de l'arrageois;
- √ service local de l'accueil familial de l'arrageois;

## Site d'Arras Nord / Bapaume :

- service social départemental d'Arras Nord / Bapaume ;
- service enfance famille d'Arras Nord / Bapaume ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Arras Nord / Bapaume ;

#### Site d'Arras Sud:

- service social départemental d'Arras Sud ;
- service enfance famille d'Arras Sud :
  - o équipe territoriale de prévention de l'arrageois ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Arras Sud ;

# > maison du département solidarité de l'artois, organisée ainsi :

- √ service local inclusion sociale et logement;
- ✓ maison de l'autonomie de l'artois, qui regroupe :
  - mission évaluation ;
  - mission soutien à l'autonomie ;
- √ secteur aide sociale à l'enfance du béthunois ;
- ✓ secteur aide sociale à l'enfance du bruyaisis ;
- √ service local allocation insertion de l'artois;
- ✓ service territorial de protection maternelle et infantile de l'artois ;
- √ service local de l'accueil familial de l'artois :

### Site de Béthune :

- service social départemental de Béthune ;
- service enfance famille de Béthune ;
- service local de protection maternelle et infantile de Béthune ;

# Site de Bruay la Buissière :

- service social départemental de Bruay la Buissière ;
- service enfance famille de Bruay la Buissière ;
- service local de protection maternelle et infantile de Bruay la Buissière ;

### Site de Lillers:

- service social départemental de Lillers ;
- service enfance famille de Lillers ;
- service local de protection maternelle et infantile de Lillers ;

#### Site de Noeux les Mines :

- service social départemental de Noeux les Mines ;
- service enfance famille de Noeux les Mines :
  - o équipe territoriale de prévention de l'artois ;
- service local de protection maternelle et infantile de Noeux les Mines ;

- > maison du département solidarité de l'audomarois, organisée ainsi :
  - √ service local inclusion sociale et logement;
  - √ secteur aide sociale à l'enfance de l'audomarois;
  - √ service local allocation insertion de l'audomarois;
  - ✓ service territorial de protection maternelle et infantile de l'audomarois ;
  - ✓ maison de l'autonomie de l'audomarois, qui regroupe :
    - mission évaluation ;
    - mission soutien à l'autonomie ;
  - √ service local de l'accueil familial de l'audomarois ;

### Site d'Arques:

- service social départemental d'Arques ;
- service enfance famille d'Arques :
  - o équipe territoriale de prévention de l'audomarois ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Arques ;

#### Site de Saint Omer :

- service social départemental de Saint Omer ;
- service enfance famille de Saint Omer ;
- service local de protection maternelle et infantile de Saint Omer;
- maison des adolescents du littoral site de l'audomarois ;

## > maison du département solidarité du boulonnais, organisée ainsi :

- ✓ service local inclusion sociale et logement;
- ✓ secteur aide sociale à l'enfance du boulonnais ;
- √ service local allocation insertion du boulonnais;
- √ service territorial de protection maternelle et infantile du boulonnais;
- ✓ maison de l'autonomie du boulonnais, qui regroupe :
  - mission évaluation :
  - mission soutien à l'autonomie :
- ✓ service local de l'accueil familial du boulonnais ;

### Site de Boulogne sur Mer :

- service social départemental de Boulogne sur Mer ;
- service enfance famille de Boulogne sur Mer :
  - o équipe territoriale de prévention du boulonnais ;
- service local de protection maternelle et infantile de Boulogne sur Mer ;

## Site de Saint Martin Boulogne :

- service social départemental de Saint Martin Boulogne ;
- service enfance famille de Saint Martin Boulogne ;
- service local de protection maternelle et infantile de Saint Martin Boulogne;

#### Site d'Outreau:

- service social départemental d'Outreau ;
- service enfance famille d'Outreau ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Outreau ;
- maison des adolescents du littoral site du boulonnais ;

# > maison du département solidarité du calaisis, organisée ainsi :

- √ service local inclusion sociale et logement;
- ✓ maison de l'autonomie du calaisis, qui regroupe :
  - mission évaluation ;
  - mission soutien à l'autonomie ;
- ✓ secteur aide sociale à l'enfance du calaisis :
- √ service local allocation insertion du calaisis;

- ✓ service territorial de protection maternelle et infantile du calaisis;
- √ service local de l'accueil familial du calaisis ;

### Site de Calais 1:

- service social départemental de Calais 1 ;
- service enfance famille de Calais 1 :
  - o équipe territoriale de prévention du calaisis ;
- service local de protection maternelle et infantile de Calais 1 ;

#### Site de Calais 2 :

- service social départemental de Calais 2 ;
- service enfance famille de Calais 2 ;
- service local de protection maternelle et infantile de Calais 2 ;
- > maison du département solidarité d'Hénin Carvin, organisée ainsi :
  - √ service local inclusion sociale et logement;
  - ✓ secteur aide sociale à l'enfance d'Hénin-Carvin ;
  - √ service local allocation insertion d'Hénin-Carvin ;
  - ✓ service territorial de protection maternelle et infantile d'Hénin Carvin ;
  - ✓ maison de l'autonomie de Lens-Hénin, qui regroupe :
    - \* antenne maison de l'autonomie d'Hénin Carvin :
      - mission évaluation ;
    - \* antenne maison de l'autonomie de Lens Liévin :
      - mission évaluation :
    - mission soutien à l'autonomie ;
  - √ service local de l'accueil familial d'Hénin Carvin ;

### Site de Carvin:

- service social départemental de Carvin ;
- service enfance famille de Carvin :
  - o équipe territoriale de prévention d'Hénin Carvin ;
- service local de protection maternelle et infantile de Carvin ;

#### Site d'Hénin Beaumont :

- service social départemental d'Hénin Beaumont ;
- service enfance famille d'Hénin Beaumont ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Hénin Beaumont ;
- maison des adolescents de l'artois ;
- > maison du département solidarité de Lens Liévin, organisée ainsi :
  - √ service local inclusion sociale et logement :
  - √ service local allocation insertion de Lens-Liévin ;
  - ✓ secteur aide sociale à l'enfance de Lens Liévin ;
  - ✓ service territorial de protection maternelle et infantile de Lens Liévin ;
  - √ service local de l'accueil familial de Lens Liévin ;

#### Site d'Avion:

- service social départemental d'Avion ;
- service enfance famille d'Avion ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Avion ;

### Site de Bully les Mines :

- service social départemental de Bully les Mines ;
- service enfance famille de Bully les Mines ;
- service local de protection maternelle et infantile de Bully les Mines ;

### Site de Lens 1:

- service social départemental de Lens 1 ;
- service enfance famille de Lens 1;
- service local de protection maternelle et infantile de Lens 1 ;

#### Site de Lens 2 :

- service social départemental de Lens 2 ;
- service enfance famille de Lens 2;
- service local de protection maternelle et infantile de Lens 2 ;

#### Site de Liévin :

- service social départemental de Liévin ;
- service enfance famille de Liévin:
  - o équipe territoriale de prévention de Lens Liévin ;
- service local de protection maternelle et infantile de Liévin ;

# maison du département solidarité du montreuillois, organisée ainsi :

- ✓ service local inclusion sociale et logement;
- ✓ maison de l'autonomie du montreuillois, qui regroupe:
  - mission évaluation ;
  - mission soutien à l'autonomie ;
- ✓ secteur aide sociale à l'enfance du montreuillois et du ternois ;
- ✓ service local allocation insertion du montreuillois ;
- ✓ service territorial de protection maternelle et infantile du montreuillois ;
- ✓ service local de l'accueil familial du montreuillois et du ternois;

#### Site de Marconne :

- service social départemental de Marconne ;
- service enfance famille de Marconne :
- service local de protection maternelle et infantile de Marconne ;

### Site de Berck:

- service social départemental de Berck ;
- service enfance famille de Berck ;
- service local de protection maternelle et infantile de Berck :

### Site d'Etaples:

- service social départemental d'Etaples ;
- service enfance famille d'Etaples ;
- service local de protection maternelle et infantile d'Etaples ;

## > maison du département solidarité du ternois, organisée ainsi :

- √ service local inclusion sociale et logement ;
- ✓ maison de l'autonomie du ternois, qui regroupe :
  - mission évaluation ;
  - mission soutien à l'autonomie ;
- √ service local allocation insertion du ternois;
- ✓ service territorial de protection maternelle et infantile du ternois ;

### Site de Saint Pol sur Ternoise :

- service social départemental du ternois ;
- service enfance famille du ternois :
  - o équipe territoriale de prévention du montreuillois et du ternois ;
- service local de protection maternelle et infantile de Saint Pol sur Ternoise.

# Titre VIII Dispositions générales

# Article 10:

L'arrêté n°01/2025 en date du 17 juin 2025 portant organisation des services départementaux est abrogé à compter de la date d'entrée en vigueur du présent arrêté.

La date d'entrée en vigueur du présent arrêté est fixée au 1er novembre 2025.

Arras, le 0 3 0CT. 2025

Le Président du Conseil départemental,

Transmis à:

Monsieur le Préfet (contrôle de légalité)

Jean-Claude LEROY